



Commune de BARDOUVILLE

Canton de Barentin

Seine-Maritime

Compte rendu du Conseil municipal du 16 mai 2017

Présents :

Joël BERTHELEMY, Frédéric DURAND, GAUBERT Marie-pierre, Delphine HEBERT, Francis MALANDAIN, Annie PETITON, Franck ROGER, Dominique ROUSSEAU

Absents : Sandrine Lorient Vauquelin, Mathieu Brunet

Pouvoirs :

Pierrick LECLERC pour Franck ROGER
Joëlle LEFRANCOIS pour DURAND Frédéric
DUBOIS Corinne pour GAUBERT Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Franck ROGER

Rappel de l'ordre du jour:

GRUPE SCOLAIRE

Achat d'une plateforme multisports « city stade » sur une base d'enrobé avec gazon synthétique.

Compte-rendu

Délibération 1

Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil municipal pour solliciter des subventions permettant de réaliser un plateau multisports sur un des espaces verts de l'école élémentaire.

Ce projet comporte

- La création d'une plateforme d'enrobé pouvant accueillir le plateau multisports
- L'achat et la pose du plateau multisports

Le projet est évalué à **64777,75€ HT**

Ce projet est éligible à plusieurs sources de subvention.

Le projet peut prétendre bénéficier d'au moins 60% de fond public.

Mr ROUSSEAU soutien ce projet mais souhaite que cet équipement ne soit pas réservé qu'aux scolaires.

Mr le Maire confirme son intention d'ouvrir ce futur équipement aux scolaires durant le temps scolaires

et à tout à chacun en dehors de ce temps. Cela nécessitera un investissement plus léger comportant :

- une clôture rigide avec portillon séparant l'enceinte de l'école et l'équipement
- un portail d'accès au niveau de la clôture posé en 2014 le long du terrain de pétanque

Mr le maire rappelle que ce projet aura le soutien des parents d'élève et des enseignants qui observent que lorsque ce terrain est soumis aux intempéries, les enfants jouant dessus, se salissent beaucoup.

Les sanitaires sont aussi impactés par l'état de saleté des enfants (boues...)

Mr le maire souhaite être rassurant pour les personnes soucieuses de préserver le caractère rural de l'école en préservant au maximum les espaces naturels. L'enceinte conservera des espaces verts, et rappelle que la collectivité a déjà végétalisé des espaces minérales de l'école.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 2

Délibération autorisant Mr le maire à solliciter une subvention auprès du CNDS (Centre national du Développement du Sport) au titre de l'enveloppe « héritage 2024 ».

Cette enveloppe peut couvrir 20% du projet

Adoptée à l'unanimité

Délibération 3

Délibération autorisant Mr le maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre de l'enveloppe « Aide aux équipements sportifs des collectivités et associations sportives ».

Cette enveloppe peut couvrir 25% du projet

Adoptée à l'unanimité

Délibération 4

Délibération autorisant Mr le maire à solliciter une subvention auprès de la Métropole Rouen Normandie au titre de l'enveloppe « FAA » (Fond d'aide à l'aménagement) et « FSIC » (Fond d'aide à l'investissement communal)

Cette enveloppe peut couvrir 20% du projet

Adoptée à l'unanimité

Mr le maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour portant sur une subvention exceptionnelle à accorder à l'association Archimède.

Adoptée à l'unanimité

Délibération 5

Mr le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 150€ à l'association Archimède. Cette association, soutenue par l'agence de l'eau a été retenue pour tourner un documentaire faisant la promotion des techniques alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts.

Plusieurs communes de la Métropole Rouen Normandie participent à ce projet ainsi que la métropole elle-même.

Ce projet s'inscrit totalement à la philosophie de notre collectivité et à son engagement fort dans la gestion différenciée de ses espaces publics.

Ce documentaire comportera des séquences dans lesquelles notre village sera valorisé.

Adoptée à l'unanimité